

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE ET DES
TELECOMMUNICATIONS**

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET
POUR L'ATTRIBUTION DE LICENCES DE BOUCLE LOCALE
(qui pourraient être jumelées à la téléphonie fixe interurbaine et internationale)**

Dans le cadre de la politique de libéralisation du secteur des télécommunications en Algérie décidée par le Gouvernement de la République Algérienne Démocratique et Populaire, l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications envisage de procéder au lancement d'un appel d'offres relatif à l'attribution de licences pour l'établissement et l'exploitation de réseaux de boucle locale (qui pourraient être jumelées à la téléphonie fixe interurbaine et internationale). Il est prévu que le dossier d'appel d'offres sera disponible au cours du mois d'octobre 2004.

Un dossier d'appel à manifestations d'intérêt est mis gratuitement à disposition des investisseurs intéressés à compter du 30 août 2004. Les demandes doivent être adressées par télécopie ou courrier électronique auprès du Directeur Général de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications ou auprès de Maître Rémy Fekete, Cabinet Gide Loyrette Nouel.

La date limite de remise des réponses au dossier d'appel à manifestations d'intérêt est fixée au 15 septembre 2004.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de :

Ahmed Gaceb Directeur Général de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications 1 rue Kaddour Rahim Hussein Dey, 16008 Alger, Algérie Tél : 213 (0) 21 47 02 06 Fax : 213 (0) 21 47 01 83 Email : a.gaceb@arpt.dz	Rémy Fekete Avocat à la Cour Gide Loyrette Nouel 26 Cours Albert 1 ^{er} 75008 Paris – France Tél : 33 1 40 75 61 90 Fax : 33 1 40 75 69 83 Email : fekete@gide.com
---	---